



Mairie de Trignac

Année scolaire 2025-2026

Attestation YCÉO

Pôle Éducation 36 rue Léo Lagrange 02 40 17 57 80

Attestation précisant que l'élève a besoin d'un titre de transport délivré par YCÉO dans les conditions ci-dessous :

<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire	<input type="checkbox"/> Collège Julien Lambot
Abonnement 4-11 ans	Abonnement 12-17 ans
Annuel 155 € Participation famille 108.50 € Participation mairie 46.50 €	Annuel 225 € Participation famille 157.50 € Participation mairie 67.50 €
Mensuel 15.50 € Participation famille 10.85 € Participation mairie 4,65 €	Mensuel 22.50 € Participation famille 15.75 € Participation mairie 6.75 €

Si votre quotient familial est inférieur ou égal à 650€, prenez rendez-vous auprès du CCAS de Trignac pour bénéficier de tarification solidaire. S'il est supérieur à 650€, adressez-vous au Pôle Éducation.

Enfant

Nom Prénom
 Date de naissance

Représentant légal

M et/ou Mme
 Adresse

 Téléphone

Rappel :
 Les attestations non estampillées au préalable
 par le Service de la vie scolaire ne seront pas
 prises en compte par la YCÉO

À Trignac, le